

МИНИСТЕРСТВО ОБРАЗОВАНИЯ И НАУКИ РФ

**Национальный исследовательский Нижегородский государственный
университет им. Н.И. Лобачевского**

ГЛОБАЛИЗАЦИЯ

Учебно-методическое пособие



Рекомендовано методической комиссией Института международных отношений и мировой истории для студентов ННГУ, обучающихся по направлениям подготовки 41.03.05 «Международные отношения», 41.03.01 «Зарубежное регионоведение»

Нижний Новгород
2016

УДК 811.133.1
ББК Ш 147.11я73
С 50

С 50 Глобализация. Составители: Смирнова О.А., Бузаева О.И.: Учебно-методическое пособие. – Нижний Новгород: Нижегородский госуниверситет, 2016. – 40 с.

Рецензент: к.пед.н., доцент **А.Г. Калинина**

В настоящем пособии собраны материалы, предназначенные для изучения процессов глобализации.

Пособие предназначено для студентов, обучающихся по направлениям подготовки международные отношения, зарубежное регионоведение, а также аспирантам и преподавателям Института международных отношений и мировой истории.

УДК 811.133.1
ББК Ш 147.11я73

© **Нижегородский государственный университет им. Н.И.Лобачевского, 2016**

Table de matières

Введение	4
LE DÉFI DE LA MONDIALISATION	5
LA FRANCE DANS LA MONDIALISATION	8
LA PLACE DE LA FRANCE DANS LE MONDE ET SON MODÈLE SOCIOPOLITIQUE REMIS EN CAUSE	12
COMMENT RÉAGIR FACE AUX CONSÉQUENCES NÉGATIVES DE LA MONDIALISATION ?	17
LE TEMPS DE L'HYPERCOMPÉTITION	20
MONDIALISATION OU ASIATISATION ?	26
LA CULTURE FRANÇAISE DANS L'ESPACE MONDIALISÉ	31

Введение

В настоящем пособии собраны материалы, предназначенные для изучения процессов глобализации. В пособии затрагиваются сущность и последствия глобализации, рассматриваются ее положительные и отрицательные аспекты, а также новые тенденции мирового развития. Кроме того, в пособии уделяется особое внимание влиянию процессов глобализации на экономику, политику и культуру Франции.

Пособие содержит упражнения, необходимые для активизации словарного запаса и усложнения грамматических конструкций, а также развития речевых навыков на французском языке.

Целью данного учебно-методического пособия является развитие коммуникативной и языковой компетенции у студентов 3-го, 4-го курсов Института международных отношений и мировой истории, изучающих французский язык.

Пособие предназначено для студентов, обучающихся по специальностям «Международные отношения», «Регионоведение», а также аспирантам и преподавателям факультета международных отношений.

LE DÉFI DE LA MONDIALISATION

Dominique de Villepin

(Ancien ministre des Affaires Etrangères)

A l'orée de ce nouveau millénaire, le monde est riche d'opportunités d'expériences nouvelles, mais également gros de menaces et de pièges.

Chacun, où qu'il soit, peut sentir à tout moment battre le pouls de la planète. Un étudiant chinois peut accéder aux banques de données des universités européennes confronter ses idées à celles de ses collègues américains. Les produits et les services sont mus par cette même logique d'échanges sans frontières.

Source de création et de richesse, ce nouveau bouillonnement entraîne une dynamique sans précédent. Mais il risque d'écarter sur son passage ceux qui en ont le plus besoin: les plus démunis et les plus fragiles. A nous de relever le grand défi du partage, dans un monde désormais régi par deux lois implacables: l'urgence et l'interdépendance.

L'urgence, face aux crises qui éclatent l'une après l'autre, sur toute la surface du globe, des Balkans à l'Afghanistan, de l'Irak à la Corée du Nord. L'urgence, face aux grandes pandémies qui déciment jour après jour des populations entières. L'urgence, enfin, face aux crises économiques qui jettent des pays, voire des continents entiers dans la pauvreté, mettant en péril la stabilité mondiale.

Toutes les régions du monde sont désormais ouvertes aux crises et aux désordres qui se propagent d'un pays à l'autre, d'un continent à l'autre. De Bali à New York, de la Tanzanie au Kenya ou à Mombasa, de Karachi au Yémen, le terrorisme frappe partout, et brandit l'étendard de la mort et de la haine. La prolifération des armes de destruction massive engage l'humanité dans la peur et multiplie les risques d'autodestruction de l'espèce humaine.

Ces dangers sont ramifiés et complexes. Ils concernent tout le monde. Qu'il s'agisse de l'économie, de l'environnement ou de la sécurité, aspects de plus en plus indissociables, notre monde porte l'exigence générale de la solidarité. Nul ne peut se prétendre indifférent à une tempête boursière qui affecte une région située aux antipodes, à un désastre écologique qui ignore les frontières ou à une crise militaire régionale qui menace les équilibres stratégiques.

Pour maîtriser ces risques, il faut rejeter trois grandes tentations qui saisissent aujourd'hui notre monde.

La première tentation est celle de la peur. Face aux grands défis qui nous attendent, nous devons prendre acte de notre communauté de destin et renforcer nos actions communes, en particulier pour lutter contre le terrorisme, qui doit être combattu avec détermination, par tous les moyens dont on dispose, militaires si nécessaire. C'est ce que nous avons fait en Afghanistan, comme nous le faisons sur notre propre sol. Pour autant, comment ne pas voir qu'une approche purement centrée sur la dé-

fense de nos intérêt de sécurité ne résoudrait pas le problème sur le long terme ? Lutter contre le terrorisme, c'est aussi lutter ensemble contre le fanatisme et contre tout ce dont il s'alimente : la grande pauvreté, le désespoir, l'humiliation, le rejet de l'autre.

Jamais la peur ne doit dicter les priorités et les principes de notre action. L'exigence de sécurité ne doit pas nous faire oublier l'objectif du développement, de la croissance, le souci d'une meilleure répartition des richesses et de l'ouverture sur l'extérieur.

La deuxième tentation est celle de la force. Aujourd'hui, vouloir régler tous les problème par la force seule n'est ni souhaitable ni possible. Nul ne peut, par la puissance de ses armées, assurer la stabilité d'un monde régi par des lois complexes et hanté par des menaces globales. L'usage de la force ne peut être le fruit d'un abandon des efforts de paix et de dialogue.

La troisième tentation est celle du scepticisme ou de l'indifférence. Nous devons être particulièrement vigilants à l'égard des sentiments d'injustice, qui constituent aujourd'hui une véritable menace pour le monde. La surdit  face aux malheurs des peuples les plus défavorisés porte en germe tous les conflits et toutes les haines. C'est pourquoi il nous faut inventer maintenant une méthode de gestion des crises qui soit à la fois universelle, juste et équitable.

Face aux crises de prolifération, le Nations unies ne doivent renforcer et perfectionner l'outil des inspections afin qu'il permette de les régler pacifiquement. Nous ne pourrons recourir systématiquement à la force face aux multiples crises qui sont en gestion. L'action de la communauté internationale doit reposer sur une visions globale et le souci de l'intérêt général. Elle doit être cohérente. Toutes les crises doivent être traitées selon les mêmes principes, qu'elles éclatent au Moyen-Orient, en Afrique ou en Asie, sans méconnaître pour autant leurs spécificités.

DEVOIRS

Vocabulaire

- 1) A l'orée de – на пороге
- 2) être mû (mouvoir) – приводить в движение
- 3) un bouillonnement – кипение, возбуждение
- 4) régir - править, управлять; руководить, заведовать
- 5) implacable - непримиримый, беспощадный; суровый
- 6) mettre en péril – ставить под угрозу
- 7) se propager – распространяться
- 8) brandir l'étendard – размахивать флагом
- 9) ramifié – разветвленный
- 10) une tempête boursière – буря фондового рынка
- 11) maîtriser - подчинять себе; смирять, укрощать, обуздывать; побороть, подавить

- 12) saisir - овладевать, охватывать, захватывать
- 13) s'alimenter – питаться
- 14) hanter – преследовать
- 15) vigilant - бдительный, неусыпный; всевидящий, недремлющий
- 16) surdit  – глухота
- 17) m conna tre - не узнавать, не признавать; отрекаться; неправильно судить; ошибаться в ком-л;

R pondez aux questions :

- 1) Quelles sont les cons quences de la mondialisation pour le pays riches et les pays en voie de d veloppement ?
- 2) Quels instruments peut-on utiliser pour r soudre les crises et les conflits ?
- 3) Comment peuvent les gens stopper les grandes pand mies ?
- 4) Quels sont les effets de la mondialisation sur l' cologie ?
- 5) Quelles sont les lois implacables du monde mondialis  ?
- 6) Quelles sont les trois grandes tentations pour ma triser les risques de mondialisation ?
- 7) Est-ce qu'on peut r soudre tous les conflits par utilisation de force ?

Donnez les d finitions :

- 1) Les  changes sans fronti res
- 2) l'interd pendance
- 3) La pand mie
- 4) La prolif ration des armes de destruction massive
- 5) Le terrorisme

Discutez en groupes des sujets suivants :

- 1) Les avantages et les inconv nients de mondialisation
- 2) Les avantages et les d savantages de libre circulation de population, de produits, de capitaux
- 3) Est-ce qu'on peut imaginer le monde sans conflits ? Comment peut-on  tablir la stabilit  mondiale ?
- 4) La gestion des crises  conomique : quelles mesures peut-on utiliser ?
- 5) Est-ce que l' tat peut ma triser les risques de mondialisation seul ? Ou les actions multilat rales sont plus efficaces ?

D veloppez les sujets :

- 1) Les contradictions de la mondialisation
- 2) La gestion des conflits dans le monde sans fronti res
- 3) Le terrorisme   l' poque de la mondialisation

LA FRANCE DANS LA MONDIALISATION

Serge Berstien

(Professeur émérite des Universités à l'Institut d'études politiques de Paris)

La mondialisation - le mot en France a supplanté celui de globalisation ou globalization - désigne d'abord le processus d'intégration économique internationale à l'œuvre depuis la fin des années 1970. Dans la seconde moitié du XIXe siècle déjà, le développement du libre-échange avait pendant deux décennies inauguré une telle évolution, mais le mouvement tourna court. Aujourd'hui, quoique caractérisée en premier lieu par ses dimensions économiques-fragmentation internationale de la production, intégration financière, puissance des multinationales, affaiblissement des marges d'action des États...-, la mondialisation ne s'y résume pas. La rapidité et la facilité présidant aux déplacements et au transfert des marchandises - en 1873, le très rapide Phileas Fogg avait tout de même besoin de quatre-vingts jours pour faire le tour du monde -, de même que l'instantanéité des communications ont certes partie liée avec une sphère économique où les salles de marchés ne s'éteignent jamais et où la volatilité des capitaux est extrême. Mais ce rétrécissement ou cette abolition des distances ont également des conséquences sociales et culturelles, la mondialisation modifie les équilibres entre les territoires, elle rebat les cartes des positions diplomatiques des États.

Dans ce contexte, la France possède de puissants atouts, mais elle apparaît, davantage que d'autres pays, incertaine face à des évolutions qui en minorant le rôle de l'État heurtent sa tradition jacobine, son volontarisme politique et qui, en favorisant l'apparition de nouveaux acteurs sur la scène mondiale y réduisent sa place, tendent à y renuméroter son «rang».

Cinquième puissance-économique dans le monde, occupant des positions fortes dans plusieurs secteurs haut de gamme, la France doit néanmoins se préoccuper du déficit de son commerce extérieur, du recul de ses performances, et elle doit mieux se positionner sur les marchés. Cependant, les débats dépassent la seule question d'une meilleure adaptation des entreprises françaises à la demande des autres pays, en provenance des «émergents» notamment ; ils posent la question de la «démondialisation» où s'opposent partisans du libre-échange, tenants du protectionnisme et adversaires du système capitaliste lui-même. L'enjeu majeur consiste dans la capacité ou non du pays à conserver le système social mis en place à partir de 1945 et auquel la population est très fortement attachée, préservation qui implique aussi de lutter contre l'accroissement des déséquilibres et des inégalités à l'échelle de l'Hexagone.

La France n'est certes pas la seule à être concernée, à travers les flux migratoires, par l'affirmation de comportements culturels nouveaux. Toutefois son ancienneté en tant que nation, la forme qu'y a prise la laïcité, une certaine prétention à un message universaliste hérité de 1789 peuvent expliquer la récurrence des interrogations sur ce que signifie aujourd'hui le fait d'être Français. La construction euro-

péenne questionne également nos représentations : offre-t-elle au pays le moyen de continuer à exister pleinement ou le conduit-elle vers une dilution de ses spécificités ?

Traditionnellement, la création culturelle a été encouragée par les pouvoirs publics et a été un moyen important de présence de la France dans le monde. Si sa position en ce domaine demeure forte, les industries numériques, y compris dans le secteur de l'édition, représentent un incontestable défi pour l'exception culturelle française. Une autre menace a trait à l'influence exercée par les classements internationaux des universités, lesquels ne doivent pas faire oublier les véritables missions de l'enseignement supérieur.

La France mal à l'aise dans la mondialisation ?

Née de l'abolition des distances permise par les progrès technologiques mais aussi de la dérégulation de l'économie aux États-Unis et au Royaume-Uni à partir des années 1980, la mondialisation a très fortement réduit le rôle de la puissance publique au profit du libre jeu des marchés. Si l'essor de certains pays - dits « émergents » - en a été favorisé, pour la France, façonnée par la tradition centralisatrice de la monarchie et du jacobinisme, l'abaissement de l'État interroge son identité. Il faut y ajouter une perte de son influence dans le monde et la fragilisation de son modèle social. S'opposer à ce phénomène massif paraît illusoire et en dépit de la difficulté des obstacles, c'est la réalisation d'une forme de fédération européenne, juge Serge Bernstein, qui serait désormais seule à même de constituer un cap pour la France.

Phénomène majeur de l'histoire mondiale à la fin du XXe siècle et au début du XXIe siècle, la mondialisation a abouti à une vaste redistribution des cartes entre les grandes zones géographiques de la planète en même temps qu'à une profonde modification des structures d'organisation des sociétés humaines et des relations qu'elles entretiennent entre elles. La rapidité de ces mutations (à peine trois décennies) a entraîné dans l'ensemble du monde un brouillage des repères traditionnels, générateur d'inquiétude, d'instabilité, de malaise. Et dans ce climat d'incertitude, la France paraît particulièrement touchée en ce qu'elle voit chanceler quelques-unes des certitudes qui ont, au cours des siècles, forgé l'identité de sa population, son système d'explication du monde et la place qu'elle y occupe, les paradigmes de ses aspirations sociopolitiques.

Des mutations qui bouleversent les repères traditionnels

Pour la France, la mondialisation apparaît comme un ensemble de mutations subies plutôt que choisies, situées au carrefour de deux séries parallèles d'évolutions sur lesquelles elle est sans prise. La première est l'ensemble des progrès technologiques qui ont raccourci les distances d'un bout à l'autre de la planète, permettant aux hommes de se déplacer en quelques heures vers n'importe quel point du globe et à l'information de circuler quasi instantanément et de donner à voir en direct à tout un chacun un événement surgi aux antipodes. Du même coup s'est créé un « village planétaire » où tendent à s'effacer les frontières des États et les spécificités culturelles et linguistiques, au profit d'une culture internationale standardisée. À cette aune, la France figure parmi les perdants de la mondialisation, sa langue ne cessant

d'abandonner du terrain par rapport à l'anglais, devenu le vecteur universel de communication, cependant que la culture de masse qui s'impose au monde entier est marquée par l'influence dominante des standards américains.

Parallèlement à ces transformations technologiques, la mondialisation résulte également des choix économiques et sociaux intervenus à partir des années 1980, sous l'influence de l'école monétariste américaine, et tendant à rejeter le néolibéralisme keynésien qui confiait à l'État, au nom de l'intérêt général et de la cohésion sociale le soin de réguler les mécanismes économiques. À l'initiative de Margaret Thatcher, Premier ministre britannique, et de Ronald Reagan, président des États-Unis, se met ainsi en place dans ces deux pays qui jouent un rôle déterminant dans l'économie et la finance mondiale un processus de dérégulation massive, réduisant drastiquement le rôle de l'État et confiant aux seuls marchés financiers le soin d'établir, selon les régies de la concurrence, l'harmonie du système économique mondial. Quant aux États, la seule tâche qui leur incombe désormais est de négocier au sein de l'Organisation mondiale du commerce, la réduction ou la suppression des barrières douanières et le respect de la concurrence internationale, gages d'une prospérité mondiale aux yeux des promoteurs de ces nouvelles régies du jeu. Le poids économique de ces derniers ne laisse d'autre choix aux États les plus réticents, dont la France, que l'alignement sur les nouvelles conceptions de l'ultra-libéralisme ou l'isolement, générateur de recul économique et d'appauvrissement. Désormais les flux de capitaux peuvent circuler d'un bout à l'autre de la planète, tout aussi instantanément que les flux d'information et par les mêmes voies rapides des autoroutes informatiques.

DEVOIRS

Vocabulaire

- 1) supplanter - вытеснить, выживать
- 2) une instantanéité – мгновенность
- 3) un rétrécissement - сужение
- 4) rebattre les cartes – перетасовать карты
- 5) haut de gamme - высококачественный, высшего качества, высококлассный
- 6) un abaissement - снижение
- 7) façonner - формировать
- 8) en dépit de – несмотря на
- 9) un cap - курс
- 10) chanceler - колебаться, быть в нерешительности
- 11) incomber - лежать на чьей-л обязанности, возлагаться на..., приходиться, выпадать на чью-либо долю

Répondez aux questions :

- 1) Nommez les nouveaux acteurs sur la scène mondiale
- 2) Quels sont les effets négatifs et positifs de la mondialisation ?
- 3) Comment la France peut-elle adapter ses entreprises à la demande des pays émergents?
- 4) La mondialisation, conduit-elle vers une dilution de ses spécificités du pays ?
- 5) L'exception culturelle française, c'est quoi ?
- 6) Pourquoi la France figure-t-elle parmi les perdants de la mondialisation ?
- 7) Est-ce que le rôle de l'Etat est fort dans l'économie à l'époque mondialisée ?

Donnez les définitions :

- 1) Mondialisation
- 2) Démondialisation
- 3) Protectionnisme
- 4) Libre jeu des marchés
- 5) village planétaire

Discutez en groupes des sujets suivants :

- 1) Comment le rôle de l'état change-t-il dans les cadres de la mondialisation ?
- 2) Quels sont les principaux partenaires économiques de la France ?
- 3) Les conséquences positives et négatives de la mondialisation dans le domaine culturel
- 4) le progrès technologique : ces avantages et ces inconvénients
- 5) Est-ce que la mondialisation mène la France à la perte de l'influence dans le monde ?
- 6) Est-ce que la langue française ne cesse d'abandonner du terrain par rapport à l'anglais ?

Développez les sujets :

- 1) l'exception culturelle française
- 2) l'économie de la France dans le climat d'incertitude de la mondialisation : les difficultés et les objectifs
- 3) le système social de la France sous la pression de la mondialisation

LA PLACE DE LA FRANCE DANS LE MONDE ET SON MODÈLE SOCIOPOLITIQUE REMIS EN CAUSE

Serge Berstien

(Professeur émérite des Universités à l'Institut d'études politiques de Paris)

Les mutations contraignent tous les États du monde à s'adapter, pour survivre, aux transformations induites par la mondialisation. Mais la France éprouve, pour sa part, les plus grandes difficultés à intégrer les nouvelles règles qui s'imposent désormais à tous, en raison de son passé historique, des représentations que sa population se fait de son identité, comme du modèle social auquel elle est attachée.

L'État en question

La France du début du XXI^e siècle est l'héritière d'une longue tradition qui a fait d'elle, depuis le Moyen- Âge, le plus ancien des États-nations d'Europe. À travers la succession des régimes politiques, l'État n'a cessé d'y affirmer sa puissance et c'est vers lui et son rôle tutélaire que les Français se tournent pour en attendre la solution de leurs problèmes et l'amélioration de leurs conditions d'existence. Si l'État est faible, c'est la nation elle-même qui est en péril et le souvenir de la défaite de 1940 illustre les conséquences de ce déclin de la puissance étatique. Et c'est d'ailleurs pour conjurer ce risque que les Français ont plébiscité à sa naissance une Ve République dont la principale caractéristique constitutionnelle est d'instituer un État fort en forme de monarchie élective et temporaire.

Or, voici que la mondialisation aboutit à un processus de marginalisation de l'État. Les flux de capitaux se jouent des frontières et se déplacent au gré des profits attendus, sans qu'aucune règle entrave leur liberté d'action. La récente crise des dettes souveraines en Europe révèle bien davantage encore puisque les marchés paraissent dicter leur loi aux gouvernements, leur imposant les politiques jugées les plus favorables aux intérêts des milieux financiers, que le Fonds monétaire international contraint les responsables des pays en difficulté financière à adopter de rigoureuses mesures budgétaires et fiscales, que des «agences de notation», dépourvues de toute légitimité hormis celle que leur accordent les marchés financiers, morigènent les gouvernants des États, leur attribuant de bonnes ou de mauvaises notes en fonction de la confiance ou de la défiance que leur inspire leur situation budgétaire.

La mondialisation paraît ainsi aboutir à une perte de souveraineté de l'État au profit des nouveaux maîtres anonymes de la planète que sont les institutions financières internationales, libérées pour leur part de tout contrôle et de tout système de régulation. Comment les Français ne s'alarmeraient-ils pas de cette forme d'abdication des États qui paraissent avoir abandonné tout pouvoir aux mains des marchés financiers en acceptant que ceux-ci dictent leur loi, au mépris du principe démocratique fondamental de la souveraineté nationale ?

Une perte d'influence de la France dans le monde

Dans cet univers mondialisé les Français constatent de fait que leur pays qui a si longtemps joué un rôle déterminant dans les affaires du monde a cessé de peser véritablement sur le destin de la planète. Ni sur le plan démographique, ni sur le plan économique, ni sur le plan militaire, il ne possède la masse critique permettant de pouvoir exercer une influence significative sur la vie internationale et d'y faire prévaloir ses vues. Le verbe de ses dirigeants peut bien entretenir l'illusion de l'indépendance ou de la grandeur telles que les proclamait le général de Gaulle, au plan des réalités et en dépit de son siège permanent de membre du Conseil de sécurité de l'ONU qui l'assimile aux grandes puissances, elle n'apparaît plus en ce début du XXI^e siècle que comme une puissance moyenne, hors d'état d'infléchir véritablement des évolutions contraires à ses intérêts ou à ses convictions. À l'heure de la mondialisation et dans la nouvelle donne qu'elle provoque, l'avenir appartient aux États-continentaux, riches d'une population nombreuse, de ressources considérables, d'excédents financiers qui leur procurent une large marge d'action.

Cette perte sensible d'influence de la France dans une planète mondialisée se marque par un recul concomitant de la culture française. En dépit des efforts de la francophonie, la langue française ne cesse, on l'a vu, de perdre du terrain. Là où les élites cultivées du monde jugeaient indispensable de s'exprimer en français, les jeunes générations estiment désormais nécessaire de pratiquer l'anglais. En France même, nombre de chercheurs et d'intellectuels préfèrent écrire en anglais et être publiés dans des revues de langue anglaise afin de bénéficier d'une audience internationale, la seule qui vaille à l'époque de la mondialisation. Dans les classements internationaux des universités et des établissements d'enseignement supérieur, la France n'occupe qu'un rang médiocre et se satisfait de voir une ou deux grandes écoles figurer, fût-ce à une place lointaine, dans ces tableaux d'honneur aux critères contestables. Hier capitale mondiale de l'art ou de la mode, Paris voit ternir son éclat au profit d'autres villes-phares. En d'autres termes, tenue de se mesurer à l'échelle internationale, la culture française fait figure de culture provinciale, après avoir été, des siècles durant, une culture dominante.

Le modèle social français menacé

Enfin, la mondialisation paraît faire peser une lourde menace sur l'avenir économique et le modèle social du pays, atteignant directement dans leur vie quotidienne nombre de Français. Elle induit en effet une large redistribution des cartes économiques et financières qui crée des vainqueurs et des vaincus à l'échelle de la planète. Une partie des pays naguère en situation de faible développement, mais disposant d'importantes ressources, y trouve le vecteur d'une forte croissance qui en fait désormais des «pays émergents» en pleine expansion économique, particulièrement en Asie. À l'inverse, les vieux pays industriels qui ont dominé le monde aux XIX^e et XX^e siècles enregistrent un tassement de leur développement et se trouvent contraints à des adaptations douloureuses pour demeurer compétitifs sur la scène mondiale. C'est à ce second groupe qu'appartient la France dont les difficultés d'adaptation se

trouvent décuplées par son attachement à l'État-providence mis en place entre la fin du XIXe siècle et les années 1960 et par la conscience aiguë que la mondialisation entraîne un nivellement par le bas, au profit du moins-disant social, en d'autres termes conduit à une régression annulant des décennies de progrès des conditions de vie.

Les choix économiques opérés dans les années 1980 se sont en effet soldés par la conviction que, dans une économie mondialisée, au sein de laquelle la division du travail doit être considérée à l'échelle de la planète, l'avenir d'un pays développé comme la France repose sur les industries de pointe à forte composante technologique et sur les services. Dans cette perspective, il convient d'abandonner aux pays émergents disposant d'une abondante main-d'œuvre à bas coût les industries traditionnelles qui exigent l'intervention de nombreux ouvriers, telles que le textile, la sidérurgie ou la mécanique lourde. Le résultat de ces choix stratégiques s'est soldé par de nombreuses fermetures d'usines, incapables de résister à la concurrence des produits venus des pays émergents dont les coûts salariaux sont faibles et la protection sociale inexistante. De surcroît, nombre d'entreprises s'efforcent de résister à la concurrence en diminuant le nombre de leurs salariés, voire en délocalisant leurs sites de production pour les transférer vers des zones géographiques à main-d'œuvre bon marché et où, de surcroît, naissent avec le développement économique de nouveaux marchés, beaucoup plus prometteurs en raison de l'importance des besoins à satisfaire que dans la vieille Europe. Et, contrairement aux espoirs formulés, cette destruction continue d'emplois liée à la désindustrialisation n'est nullement compensée par la création de nouveaux postes de travail dans les industries de haute technologie et les services.

Il en résulte l'apparition en France depuis les années 1980 d'un chômage de masse qui touche environ 10 % de la population active et que les nombreuses politiques mises en œuvre pour le combattre ne parviennent guère à faire durablement baisser. Avec le chômage, reparaissent des phénomènes que la grande croissance des « Trente Glorieuses » semblait avoir bannis pour jamais de la société française : la misère, la sous-alimentation, le phénomène des sans-abris...

Cette dégradation de la situation économique en France menace par ricochet l'avenir de l'État-providence progressivement mis en place depuis la fin du XIXe siècle à partir des conceptions solidaristes, faisant reposer la cohésion sociale sur la mise en place par l'Etat d'un processus de solidarité permettant des transferts de revenus des riches vers les pauvres, des jeunes vers les vieux, des bien portants vers les malades et garantissant à tous une protection sociale de la naissance au grand âge. Culminant dans la création de la Sécurité sociale au lendemain de la Seconde Guerre mondiale, il n'a cessé d'être enrichi par de nouvelles mesures instituant un salaire minimum, un accroissement de la durée des congés payés, une réduction du temps hebdomadaire de travail, un abaissement de l'âge de la retraite, des mesures en faveur des retraités à faible revenu, etc. Or la mondialisation remet en cause ces avancées auxquelles les

Français sont profondément attachés, dans la mesure où leur financement pèse incontestablement sur le coût du travail et accroît le déficit de l'État.

Comment financer la protection sociale dès lors que la croissance stagne, que l'économie végète, que les rentrées fiscales s'amenuisent?

Pour la France, l'adaptation aux conditions nouvelles créées par la mondialisation s'avère une potion amère. Les réformes proposées pour y parvenir par les gouvernements successifs apparaissent comme autant de reculs par rapport à un modèle social qui fait partie intégrante du contrat républicain passé entre les Français et leurs gouvernants: Augmentation plus ou moins déguisée de la pression fiscale, recul de l'âge de la retraite, diminution drastique du nombre de fonctionnaires, suppression, réduction ou privatisation de services publics... Hier synonyme de progrès, le terme même de réforme apparaît désormais comme une menace de régression.

DEVOIRS

Vocabulaire

- 1) Conjurer - предотвращать
- 2) Entraver - мешать, стеснять, препятствовать; тормозить, задерживать
- 3) Hormis - кроме, исключая, за исключением
- 4) Morigéner - журить, пробирать; читать мораль
- 5) au mépris du - вопреки, несмотря на..., невзирая на...
- 6) prévaloir - брать верх, одерживать верх, иметь, получать перевес, преимущество, превалировать; преобладать
- 7) procurer - доставлять, добывать; находить
- 8) concomitant - сопровождающий, сопутствующий, совпадающий
- 9) naguère - недавно, еще недавно, в недавнем прошлом; в свое время
- 10) décupler - удесятенить; увеличить в десять раз
- 11) un nivellement - нивелирование
- 12) congés – отпуск, увольнение, выходной
- 13) s'amenuiser – уменьшать

Répondez aux questions :

- 1) Pourquoi est-ce difficile pour la France d'intégrer les nouvelles règles de la mondialisation ?
- 2) Comment se transforme le rôle de l'Etat dans le monde mondialisé ?
- 3) A quoi consiste la grandeur de la France ?
- 4) Est-ce que la culture française peut résister à la culture de masse américaine ?
- 5) Est-ce que l'économie de la France est compétitive sur la scène mondiale ?

Donnez les définitions :

- 1) États-nation
- 2) La marginalisation de l'État
- 3) la souveraineté nationale
- 4) la ville-phare
- 5) l'État-providence
- 6) Trente Glorieuses

Discutez en groupes des sujets suivants :

- 1) Est-ce que la mondialisation porte atteinte à la souveraineté nationale ?
- 2) Pourquoi la France a-t-elle cessé de peser véritablement sur le destin de la planète ?
- 3) Est-ce qu'à l'heure de la mondialisation l'avenir appartient seulement aux États-continentaux riches de ressources considérables ?
- 4) Est-ce que la mondialisation approfondit l'inégalité entre les pays riches et les pays pauvres ?
- 5) Quels problèmes économiques la mondialisation cause en France ?

Développez les sujets :

- 1) La transformation de la souveraineté nationale dans les cadres de mondialisation
- 2) Une perte d'influence de la langue française dans le monde
- 3) La dégradation de l'État-providence en France

COMMENT RÉAGIR FACE AUX CONSÉQUENCES NÉGATIVES DE LA MONDIALISATION ?

Serge Berstien

(Professeur émérite des Universités à l'Institut d'études politiques de Paris)

Le malaise de la France face à la mondialisation n'est donc pas le résultat d'une quelconque hantise psychologique devant un monde qui disparaît. Il s'appuie sur une série de données objectives traduisant un déclin relatif du pays dans le nouveau paysage mondial produit par les évolutions des dernières décennies.

Des possibilités d'opposition très limitées

Pour autant, il est évident que les possibilités de réaction demeurent limitées et c'est sans doute l'absence de perspectives claires quant aux possibilités d'adaptation de la France à ce monde nouveau qui accentue le malaise français. Se complaire dans la nostalgie et la contemplation morose d'un passé révolu n'offre aucune solution réelle. Le slogan de la «démondialisation» qui a connu un certain écho paraît peu crédible dans la mesure où, comme on l'a vu, le phénomène de mondialisation repose en grande partie sur les conséquences naturelles de progrès technologiques dont on voit mal comment elles pourraient être annulées.

La seule possibilité réelle d'action pourrait, à la rigueur, porter sur la remise en cause des décisions politiques de dérégulation qui font des marchés et de leurs intérêts immédiats les arbitres de la vie économique mondiale. Mais force est de constater que, dans le monde tel qu'il se présente aujourd'hui, un tel processus ne pourrait résulter que d'une action concertée des grandes puissances économiques mondiales. Or, il n'existe aucun gouvernement mondial capable d'imposer une régulation des marchés dans un univers mondialisé. L'Organisation des Nations unies est une tribune au sein de laquelle les États du monde s'efforcent tant bien que mal de nouer un dialogue susceptible de maintenir la paix et de préserver les Droits de l'Homme. Le G20, réunion des principales puissances économiques du monde élargie aux États émergents, pourrait être le lieu d'une telle décision, mais l'expérience montre qu'il n'est qu'un forum où se confrontent les idées et se neutralisent les intérêts divergents des grandes puissances de la planète. De surcroît, deux des États les plus influents de cette structure, le Royaume-Uni et les États-Unis, berceaux des idées libérales et puissances financières de premier plan, sont hostiles à tout projet de régulation financière susceptible d'entraver l'action des marchés financiers. Par ses propres moyens, la France dont l'audience n'est cependant pas négligeable, apparaît bien incapable de provoquer un sursaut qui exigerait l'accord des grandes puissances économiques du monde et permettrait de surmonter les réticences de certaines d'entre elles.

Œuvrer pour une forme de fédération européenne

En fait, le seul cadre dans lequel la France dispose d'une influence réelle est celui d'une Union européenne dont le poids démographique et l'importance économique font un partenaire crédible susceptible de se faire entendre à l'échelle mon-

diale. Encore faudrait-il que les vingt-sept États qui la constituent soient disposés à dépasser le stade du marché unique pour renforcer leur cohésion dans le domaine des politiques économiques, budgétaires et fiscales et s'acheminer vers une forme de fédération qui leur permettrait de parler d'une seule voix. Les effets de la crise des dettes souveraines et des menaces pesant sur la pérennité de la monnaie unique suffiront-ils à pousser les membres de l'Union européenne à franchir ce pas ? Les gouvernements des deux principales puissances économiques de l'Europe continentale, l'Allemagne et la France, paraissent disposés à s'engager dans cette voie. Mais le problème est que cette issue apparaît aux yeux d'une partie des Français comme une reproduction à échelle réduite de la mondialisation puisqu'elle exigerait des transferts de souveraineté accrus vers l'entité lointaine et dépersonnalisée d'un pouvoir bureaucratique anonyme qui déposséderait l'État démocratique d'une partie de ses pouvoirs. Et, de quelque manière, le malaise français face aux effets de la mondialisation se trouve reproduit à l'identique face à une intégration européenne à l'égard de laquelle les Français ont montré leur méfiance en 2005 en rejetant à 55 % des voix par référendum le projet de traité portant constitution de l'Union européenne.

Mais il n'est sans doute pas d'autre alternative pour la France, face à une mondialisation certainement irréversible, que le repli frileux à l'intérieur des frontières nationales, synonyme vraisemblablement de régression et de marginalisation du pays, ou le risque assumé d'évolution vers une Union européenne de forme fédérale au sein de laquelle elle pourrait prendre sa part de responsabilité, en association avec les peuples et les nations du continent.

DEVOIRS

Vocabulaire

- 1) une hantise - навязчивая идея; неотвязная, неотступная мысль; мания; постоянная забота
- 2) une contemplation - созерцание
- 3) Morose - угрюмый, мрачный; печальный
- 4) un berceau - люлька; колыбель
- 5) un sursaut - резкое движение, скачок, рывок
- 6) une pérennité - постоянство; продолжительность, непреходящий характер
- 7) frileux - свехосторожный; боязливый; непредприимчивый

Répondez aux questions :

- 1) Comment la France peut surmonter les difficultés de la mondialisation ?
- 2) Pourquoi les Français ont-ils rejetés-ils la constitution de l'Union européenne en 2005 ?
- 3) Comment la France veut-elle reformer le Conseil de sécurité ?
- 4) Est-ce la France joue un rôle important aux institutions de l'ONU ?

5) Est-ce que le gouvernement français soutient la transformation de l'UE à une fédération ?

Donnez les définitions :

- 1) Référendum
- 2) Fédération
- 3) démondialisation
- 4) souveraineté
- 5) l'État démocratique

Discutez en groupes des sujets suivants :

- 1) Est-ce que la France peut résoudre tous les problèmes de la mondialisation sans l'aide de l'UE ?
- 2) Comment l'UE peut-elle aider la France à s'habituer aux changements que la mondialisation porte ?
- 3) Est-ce que c'est possible qu'un jour l'UE sera une fédération européenne ?
- 4) Estimez le rôle de la France au G20
- 5) Est-ce que la démondialisation est une alternative pour la France ?

Développez les sujets :

- 1) Le rôle de la France dans l'UE
- 2) L'UE et la mondialisation

LE TEMPS DE L'HYPERCOMPÉTITION

Didier Lucas

(Rédacteur en chef de la revue Géoéconomie et directeur de l'Institut Choiseul)

Le XIX siècle a été celui de la Grande-Bretagne et de l'Allemagne, le XXe siècle fut américain. Le siècle en cours verra l'affirmation de la Chine et de l'Inde. La mondialisation, envisagée pour assurer la stabilité politique, pour instaurer un équilibre des forces, pour favoriser les échanges entre les pays du Nord et du Sud, a paradoxalement relancé la dynamique des rapports de force entre nations. La crise, en fragilisant les économies avancées, a accéléré l'affirmation sur la scène internationale des économies émergentes comme la Chine, l'Inde ou le Brésil. Le quatrième temps (juridique et normatif) de la mondialisation pourrait être, selon l'auteur, celui de la relance des stratégies de puissance pour la conquête du monde.

Il semble ainsi aujourd'hui évident qu'un rééquilibrage des rapports de force au sein des organisations internationales, sous peine de voir émerger des organisations régionales concurrentes, soit devenu inévitable.

La fin des cadres traditionnels d'analyse

Les quinze dernières années ont accouché d'un nouvel ordre international où l'accélération du processus de mondialisation a durablement redessiné les équilibres géopolitiques classiques. Dès 1992, Edward Luttwak professait l'avènement d'une ère dite «géoéconomique» («La géoéconomie apparaît comme l'analyse des stratégies d'ordre économiques décidées par les États dans le cadre de politiques visant à protéger leur économie nationale ou certains secteurs bien identifiés de celle-ci». Lorot P. (2002), «Géoéconomie un champ nouveau», in Géoéconomie, n° 22, été.) Celle-ci est marquée par la constance des affrontements entre nations pour la conquête des marchés en forte croissance et la maîtrise des technologies critiques. L'élan récent de l'école réaliste (L'école réaliste classique puise sa tradition chez Thucydide, Machiavel et Hobbes. Le néoréalisme se distingue par la prise en compte des interdépendances, la nécessité de renforcer les logiques temporaires d'alliances afin de bâtir des systèmes de sécurité. Ainsi, les États chercheraient à maintenir un équilibre permanent des forces afin de juguler le développement de la puissance d'autres États considérés comme concurrents.) a redonné une impulsion aux politiques de puissance des nations.

Historiquement, le réalisme postule que l'analyse politique et la compréhension du système international résident dans l'étude des stratégies de puissance des États. Le renouveau de cette école au début de la décennie écoulée a coïncidé avec l'élaboration d'une doctrine de sécurité économique américaine incluse dans la doctrine de sécurité nationale. Le second point fondamental de cette théorie porte sur l'affirmation des dynamiques politiques auxquelles sont subordonnées les problématiques économiques. Ainsi les États seraient strictement motivés par la poursuite et la protection de leurs intérêts nationaux. Or, les interrogations stratégiques du XXIe

siècle (arrivée des nouvelles puissances, défi de la gouvernance, persuasion collective et grandissante des phénomènes d'insécurité, définition d'un nouveau modèle capitaliste pour sortir de la crise économique) bouleversent les cadres traditionnels d'analyse de la puissance (Selon un cadre théorique classique, il s'agit de distinguer la puissance structurelle, de la puissance de contrôle exercée par un État ou un groupe d'État. La première pose la réalité de la nature du système qui s'impose aux acteurs. Elle renvoie aux concepts d'écosystèmes où les acteurs les moins performants subissent les contraintes de l'environnement international. La puissance de contrôle signifie qu'un acteur est capable de modifier le comportement d'un autre acteur. Ainsi, la mutation du Hard Power (allocation de ressources militaires ou économiques en vue d'orienter ou de limiter l'action d'autres pays) vers le Soft Power (mise en œuvre de stratégies d'influence politique ou culturelle afin que des pays définissent des intérêts convergents avec l'initiateur de la stratégie) nécessite de repenser les modalités d'action et d'accroissement de la puissance par le recours à des opérations de management de l'information adaptées à la mondialisation). La globalisation pensée et voulue par les nations occidentales semble échapper à ses géniteurs et témoigne d'une érosion de l'occidentalisation du monde. Ainsi, la métamorphose des conditions d'exercice de la puissance a radicalement modifié les règles des interactions entre acteurs. La prospective stratégique relative aux deux prochaines décennies pose une complexité inédite d'un monde multipolaire que ni les États-Unis, ni l'Europe ne paraissent capables de comprendre. Le XIXe siècle a été celui de la Grande-Bretagne et de l'Allemagne, le siècle écoulé fut américain. Celui en cours verra l'affirmation des nouvelles machines de guerre économique que sont la Chine et l'Inde. Profitant des errements des grandes institutions financières internationales pour juguler la crise et relancer la croissance mondiale et pour peu que leurs propres économies n'en souffrent pas trop ; les nouvelles puissances vont, à la faveur du contexte actuel, augmenter leurs marges de manœuvre afin d'imposer leurs conditions, notamment en ce qui concerne des grands dossiers internationaux (contrats commerciaux majeurs et investissement directs de premier ordre). Il ressort ainsi que la crise va accélérer le processus de mondialisation. Elle ne réduira pas les rivalités concurrentielles, elle va au contraire les accentuer. Tenter de dessiner les reliefs et d'évaluer les futurs rapports de forces géoéconomiques, tel est l'objet de cet article.

Nous entrons aujourd'hui dans la quatrième phase de la mondialisation. Rappelons si besoin est, que ce phénomène est la résultante de choix politiques délibérés, ce n'est pas la conséquence de lois naturelles ou le produit inévitable de l'histoire. Le premier temps de la mondialisation contemporaine remonte à l'immédiat Après-guerre avec la création de l'Organisation des Nations unies (ONU), symbole d'une universalité des relations internationales. C'est le lancement de la mondialisation politique. Ce processus se structure dans un second temps avec l'organisation des systèmes économiques et financiers. Le doublement du nombre d'États membres du GATT (General Agreement on Trade and Tariffs) au milieu des années 1970 marque l'approfondissement du phénomène jusqu'à l'aboutissement qu'est l'Organisation

mondiale du commerce (OMC). La troisième vague mondialiste, celle-ci perceptible par l'ensemble des individus, est induite par la révolution des instruments de communication. À la révolution technologique, succède donc ce quatrième épisode : la mondialisation juridique et ses conséquences normatives. Tentons maintenant de définir quelles sont les hypothèses qui plaident en la défaveur des puissances occidentales et revenons sur les perspectives historiques précitées.

Le système politique de régulation des relations internationales mis en place au sortir de la Seconde Guerre mondiale a donné l'impulsion au processus de globalisation. Instrument d'affirmation du pouvoir des nations, de développement de la puissance, de contrôle des ambitions diverses, des organisations comme l'ONU ont échoué dans leur mission de prévention et de gestion des conflits de toute nature (Depuis les années 1960, le nombre de conflits militaires officiels dans le monde a toujours oscillé entre 20 et 25 par an. Ces statistiques n'intègrent pas les conflits non-étatiques tels que les guerres civiles (également de l'ordre d'une vingtaine). Si l'on considère qu'il existe à ce jour environ 200 pays dans le monde, près de 20 % des états confrontés depuis les quarante dernières années à un conflit militaire ou civil. Les crises n'ont pas diminué, ce qui traduirait une incapacité de l'ONU à prévenir et maîtriser des conflits qui majoritairement affectent les états du sud, le siècle qui débute voit l'émergence des puissances de cet hémisphère. Leur volonté de se faire entendre sur la scène internationale adossée à des stratégies puissances individuelles plaide pour une érosion du pouvoir des organisations internationales occidentales.) Face à ce constat, les «nouvelles puissances» développent des alliances, mettent en œuvre des démarches de lobbying pour contribuer à la transformation de ce type d'institution. En effet, la question de la représentativité de cette organisation constitue une problématique de premier ordre. La surreprésentation de l'Europe (trois cinquième des sièges au Conseil de sécurité alors qu'elle ne pèse que 20 % de la population mondiale) atteste d'un déséquilibre important maintes fois dénoncé par des pays asiatiques (Inde et Indonésie notamment) et des puissances émergentes (Afrique du Sud, Brésil). La composition actuelle ne reflétant plus le système international, nous envisageons l'hypothèse d'une crise politique rampante en cas d'absence de négociations collectives à moyen terme.

Le système économique et financier international, notamment représenté par des institutions telles que l'OMC, le Fonds monétaire international (FMI) ou la Banque mondiale, est également marqué par une domination des États-Unis et des pays européens. Le décalage entre le discours officiel qui vise à la promotion d'un système d'échange (réellement) multilatéral et une mainmise occidentale sur ces institutions laisse planer la menace d'organisations alternatives. Ainsi, le principe de la constitution d'un Fonds monétaire asiatique destiné à pallier une crise financière internationale n'est pas à exclure même si la tentative précédente fut infructueuse. En effet, le projet émis par le Japon en 1997 échoua suite aux pressions directes des États-Unis. S'il avait vu le jour, il aurait contribué à une fragilisation du système occidental. Les pays asiatiques se seraient prémunis d'attaques spéculatives sur leur

monnaie locale, et cette étape aurait signifié à moyen terme la constitution future d'une monnaie unique sur l'échiquier asiatique. Quant à l'ANASE (Association des nations de l'Asie du Sud-Est), l'hypothèse d'un véritable marché commun en son sein d'ici à 2020 est particulièrement crédible. Nous assistons donc à une véritable stratégie de puissance collective des pays asiatiques sur les questions économiques, financières et monétaires.

Conséquence d'erreurs coupables, de stratégies hasardeuses et de spéculation effrénée ; la crise internationale scelle la faillite morale du modèle occidental. L'incapacité relative des institutions financières à juguler rapidement les effets de cette crise renforce la thèse d'un système asiatique alternatif qui soutiendrait les échanges d'un marché régional à très fort potentiel.

La mondialisation technologique, troisième stade de la constitution du village planétaire figure à ce jour comme une menace à court terme pour les principales démocraties. Si nous avons renoncé au mirage des autoroutes de l'information censés relier les peuples et leur permettre de communiquer harmonieusement afin de réduire les clivages, nous observons que la société de l'information est une société du conflit. Autrement dit, la généralisation des Technologies de l'information, de la communication et de la connaissance (TICC) dans toutes les strates sociales a favorisé l'émergence des acteurs issus de la société civile. Parmi eux, les Organisations non gouvernementales (ONG) sont devenues, quel que soit leur statut ou leur objet, des créateurs de connaissance susceptibles d'interférer sur les équilibres politiques définis par les États. Il est aisé de prédire la multiplication des TICC, ainsi que leur progression au sein des économies émergentes.

L'uniformisation juridique constitue le quatrième stade de la mondialisation. Il apparaît aujourd'hui que les affrontements les plus importants portent sur la capacité des acteurs publics et privés à imposer leur volonté, à créer des *soft law*, à édicter des normes. Rendue possible par l'avènement des TICC, la bataille des normes oscille elle aussi entre une tentation hégémonique des nations occidentales afin de régler la déréglementation (notamment économique et commerciale) et les aspirations des nouvelles puissances dont la stratégie consiste à multiplier les sources normatives afin de fragiliser un système universel pensé par les États dominants. Ainsi, la superposition des normes nationales, internationales (à vocation régionale ou mondiale) d'origine étatique, supra étatique ou privée, entraîne une véritable prolifération des cadres juridiques. Cet affaiblissement du droit classique ouvre des champs d'interprétation extrêmement large. Ainsi, les acteurs les plus offensifs et les plus agressifs disposent par là même d'instruments de contournement, d'interdiction, de contrainte et de sanctions. C'est l'un des nombreux paradoxes contemporains. Les politiques de standardisation ont généré une fragmentation du droit et renforcé l'arbitraire alors qu'elles étaient destinées à les combattre.

DEVOIRS

Vocabulaire :

- 1) Un événement - наступление, приход
- 2) Juguler - пресечь, положить конец; обуздать
- 3) Un géniteur - производитель
- 4) Errements - обычный ход, заведенный порядок; ошибки, заблуждения;
- 5) Précité - вышеупомянутый
- 6) Osciller – качаться, колебаться, вибрировать
- 7) Adosser – прислонять
- 8) Une mainmise – захват; господство; порабощение
- 9) Pallier – временно облегчать ; покрывать, сглаживать ; временно исправить, улучшить
- 10) Un échiquier – арена; место столкновения интересов
- 11) Effréné – необузданный, разнузданный, безудержный, оголтелый
- 12) Une faillite - несостоятельность, банкротство, разорение, крах ; провал, неудача

Répondez aux questions :

- 1) Comment peut-on caractériser le nouvel ordre internationale ?
- 2) L'ère géoéconomique, c'est quoi ?
- 3) Quelles sont les idées principales de l'école réaliste ?
- 4) Quelles sont les différences entre le réalisme et le néoréalisme ?
- 5) Quelles sont les différences entre le Soft power et le pouvoir militaire ?
- 6) Prouvez le fait que l'ONU a échoué dans sa mission de prévention et de gestion des conflits ?
- 7) Est-ce que l'ONU a besoin de réformes ?
- 8) Quels sont les avantages et les inconvénients de la mondialisation technologique ?

Donnez les définitions :

- 1) Reéquilibrage des rapports de forces
- 2) Gééconomie
- 3) Ecole réaliste
- 4) Néoréalisme
- 5) Intérêts nationaux
- 6) Soft power
- 7) Les conflits non-étatiques
- 8) Village planétaire

Discutez en groupes des sujets suivants :

- 1) Quelles organisations internationales savez-vous ?
- 2) Est-ce que le rôle de l'ONU change au temps de mondialisation ?
- 3) Est-ce que la France utilise les mécanismes de Soft power ?
- 4) Est-ce que la Chine et l'Inde peuvent imposer leurs conditions à l'Europe et les Etats-Unis ?
- 5) Caractérissez 4 phases de la mondialisation ?
- 6) Quelles sont les obstacles qui empêchent l'ONU de fonctionner bien ?
- 7) Quelles sont les organisations alternatives pour l'ONU, l'OMC, le FMI ?
- 8) Est-ce que les ONG portent atteinte à la souveraineté d'état ?

Développez les sujets :

- 1) Le rôle des économies émergentes (la Chine, l'Inde et le Brésil) dans la mondialisation
- 2) L'affaiblissement de la souveraineté de l'état et du droit classique
- 3) Le changement du rôle de l'ONU dans la mondialisation

MONDIALISATION OU ASIATISATION ?

Nayan Chanda

(Directeur de publication de YaleGlobal Online)

La mondialisation est, dans l'esprit de ses partisans comme de ses détracteurs, synonyme d'américanisation. Nayan Chanda présente une thèse audacieuse et quelque peu différente : selon lui, le mondialisation est tout d'abord un processus lent qui s'étend au fil d'un réseau d'interconnexions croissantes de la sortie d'Afrique des premiers Homo sapiens à la globalisation que nous vivons aujourd'hui. Il rappelle ensuite que, du début de l'ère chrétienne à 1800, comme le montre les calculs d'Angus Maddison, la Chine et l'Inde comptaient pour 50 % du produit national brut mondial. Après une éclipse de plusieurs siècles, ces puissances de l'Orient retrouvent peu à peu leur rang, au point de devenir les grandes puissances de demain dont l'influence et le poids ne cesseront de grandir, entraînant ainsi l'asiatisation du monde.

Au cours des trois dernières décennies, les partisans et les critiques de la mondialisation la considéraient comme un synonyme d'américanisation. Caractéristique de cette mondialisation américaine, l'Amérique corporatiste marquait sa domination du monde par l'omniprésence des arches dorées de McDonald's et les panneaux rouge vermillon proclamant «Things go better with Coke» (Les choses vont mieux avec un Coca-Cola). Les panneaux Coca-Cola, avec des slogans différents, et les arches sont toujours là, mais la mondialisation américaine est éventée.

Les nouveaux champions de la mondialisation d'aujourd'hui sont les, pays pauvres et en développement d'hier, spécialement ceux d'Asie menés par la Chine et l'Inde. Les produits «Made in China» remplissent les rayonnages des supermarchés de l'Ouest, nous rappelant que la Chine est le deuxième plus gros exportateur mondial, la deuxième plus grosse économie, et le premier créancier. En Inde, longtemps connue pour son sous-développement, les compagnies informatiques dirigent maintenant les back offices du monde et les milliardaires indiens font la tournée des magasins dans l'Ouest développé. La montée de l'Asie en tant que nouveau mondialisateur n'est rien moins que spectaculaire et, pourtant, vue sous l'angle de l'histoire, n'a rien de si surprenant. Les deux pays les plus peuplés, qui ont dominé l'économie mondiale pendant plus d'un millénaire jusqu'au XVIIIe siècle, ne font que reprendre le terrain perdu après un bref passage à vide.

La Chine et l'Inde ont longtemps joué un rôle critique dans le processus d'interconnexion que l'on nomme la mondialisation. Les civilisations riveraines, bénéficiant d'une riche agriculture, de ressources naturelles et de fortes populations capables d'assurer la production de biens, ont fourni au monde les moyens d'une vie meilleure - depuis les épices à la soie en passant par la joaillerie et la porcelaine.

Les Européens ? Des enfants dans une boutique de bonbons

Quand, à l'aube du 21 mai 1498, l'aventurier portugais Vasco de Gama entra dans le port de Calicut, en Inde, il fut ébloui. Il décrivit le port comme «débordant de

marchandises en tout genre, grâce au trafic maritime en provenance d'autres contrées, de la Chine au Nil». Les cités portuaires chinoises, de Guangzhou à Huating (ultérieurement rebaptisée Shanghai) étaient des places de commerce tout aussi affairées, de même que l'entrepôt de Malacca, qui faisait la jonction entre les mondes chinois et indien. De larges communautés de marchands étrangers y affluaient, pas si différents, en cela, des hommes d'affaires mondiaux contemporains qui s'implantent à Shanghai et Pékin.

Marco Polo a écrit, au sujet du port de Quanzhou, ou Zaitun : «C'est le port où tous les navires d'Inde arrivent chargés de moult marchandises onéreuses, d'une multitude de pierres précieuses d'extrême valeur et de grosses perles rares... Dans ce port, on assiste à un mouvement permanent de telles quantités de biens et de pierres précieuses que c'est une merveille à contempler.» Avant l'époque du commerce maritime, la destination finale de la route de la Soie - la cité de Chang'an (Si'an à notre époque) - était le plus grand centre urbain du monde, avec près de deux millions d'habitants, comprenant des commerçants de nombreuses confessions : musulmans, juifs, chrétiens nestoriens et bouddhistes.

Les produits de luxe de l'Asie attirèrent les commerçants européens, qui avaient souvent l'impression d'être des enfants dans une boutique de bonbons sans un sou en poche. Les commerçants asiatiques n'étaient pas intéressés par les babioles et les fourrures européennes ; ils voulaient des métaux précieux en échange de leurs produits. Ce n'est qu'après l'arrivée fortuite de Christophe Colomb dans le Nouveau Monde que les Européens firent la découverte des abondants stocks d'argent et d'or incas, qu'ils purent échanger en Asie contre ces produits de luxe.

Afin de pouvoir exploiter les mines et les plantations du Nouveau Monde, les Européens se tournèrent vers l'Afrique pour obtenir des esclaves. Dans un commerce triangulaire, l'argent d'Amérique latine achetait du thé, des épices, de la porcelaine et des textiles en Asie ; cet argent achetait des vêtements indiens pour les échanger ensuite contre des esclaves africains qui allaient travailler dans les plantations de café et de canne à sucre qui alimentaient de ces produits les consommateurs européens. L'Europe importa plus de 1 700 tonnes d'or et 73 000 tonnes d'argent du Nouveau Monde, dont plus d'un tiers trouva son chemin vers la Chine et l'Inde. Le lingot d'acier indien était un produit fortement recherché pour les fameuses épées damasquinées. Les fonderies modernes chinoises fournissaient des produits qui étaient alors envoyés en Europe. L'historien Robert Hartwell a estimé que la production de fer en Chine en 1078 était de l'ordre de 150 000 tonnes par an — plus que la production entière de fer et d'acier en Europe en 1700. Il n'est pas surprenant que selon les calculs de l'historien Angus Maddison, la Chine et l'Inde aient ensemble produit, en 1700, près de la moitié du produit intérieur brut mondial.

Le règne de l'Asie sur le commerce mondial et les échanges culturels a lentement cédé face à l'émergence de l'Europe, avec sa révolution industrielle et sa puissance militaire.

Et la Chine redevint l'usine du monde

Le monopole de l'Inde sur le marché des textiles en coton fut brisé par les moulins à textile britanniques fonctionnant à la vapeur. L'Inde a dé péri tandis que les dirigeants coloniaux britanniques forçaient les travailleurs à cultiver l'indigo et l'opium pour l'export, et submergeaient la Chine d'opium en échange des exportations chinoises. Blessées, une Chine impériale toujours plus repliée sur elle-même et une Inde colonisée reculèrent du devant de la scène mondiale. Même après l'indépendance, un socialisme brutal en Chine et un état socialo-bureaucratique en Inde prolongèrent leur sous-développement.

Le retour de l'Asie commença dans les années 1980, avec les réformes de Deng Xiaoping en Chine et, une décennie plus tard, celles de Manmohan Singh en Inde. Les réformes ont largement retiré les obstacles qui empêchaient ces nations d'utiliser leurs compétences millénaires en matière de productivité. Alors qu'elle ouvrait ses portes à la technologie et aux capitaux étrangers, et que son économie s'ouvrait aux entreprises privées, la Chine connut une poussée de croissance - une progression annuelle du produit intérieur brut (PIB) de 9,6 % pendant deux décennies. Les entreprises étrangères affluèrent en Chine pour profiter de sa main-d'œuvre bon marché, faisant du pays, dans le même temps, l'usine du monde. De moins de 2 % des parts mondiales des productions, la Chine est passée à 8,3 % en 2004, devenant le plus grand fournisseur mondial en vêtements, jouets, chaussures et électronique de consommation. En 2010, la Chine supplanta le Japon au rang de deuxième économie mondiale, après avoir délogé l'Allemagne de sa place de premier exportateur. La part chinoise des exportations mondiales est passée de moins de 1 % dans les années 1970 à plus de 12 % l'année dernière (2010). Dans la même période, la part des États-Unis est tombée de près de 14 points pour atteindre 8 %.

Pour alimenter son moteur à exportations, la Chine a ratissé le monde pour obtenir de l'énergie, des minéraux et autres ressources naturelles, et est ainsi devenue la plus grande source d'aide pour l'Afrique. D'ici 2035, la Chine consommera un cinquième de l'énergie mondiale. Elle achète déjà 22 % des exportations de matières premières australiennes, 12 % de celles du Brésil, et 10 % de celles de l'Afrique du Sud. L'impact des exportations de la Chine elle-même s'est traduit par une réserve record de 3 000 milliards de dollars, dont 1 000 concernent la dette américaine. Une Chine riche est apparue comme une aide durant la crise financière. Les achats chinois d'obligations du gouvernement grec ont aidé à atténuer la crise récente de ce pays. Si une preuve supplémentaire était nécessaire concernant la montée de la Chine en tant que superpuissance économique mondiale, elle fut apportée en décembre 2010, lorsque les officiels portugais ont voyagé en Chine pour y chercher de l'aide afin d'éviter le défaut de paiement «à la grecque».

Inde : les atouts d'une croissance bien amorcée

En même temps que l'imposante croissance économique de la Chine, sa culture bénéficie également d'un regain de vitalité. Le gouvernement chinois a aidé à la

mise en place de 500 centres Confucius, pour enseigner le chinois dans 80 pays. Selon Pékin, 40 millions de personnes apprennent le chinois dans le monde.

La montée récente de l'Inde trouve son origine dans le choc provoqué par la crise de 1991, qui a forcé l'Inde à démanteler le système des «permis raj» et à s'ouvrir sur le monde. La position dominante qu'occupe depuis longtemps l'Inde dans le domaine des mathématiques s'avéra très opportune alors que la révolution de la Silicon Valley offrait des occasions sans précédent de faire des affaires. La première de ces occasions apparut avec la crainte relative au bug de l'an 2000 - lorsque l'aide de l'Inde en programmation fut sollicitée par des centaines d'entreprises étrangères. De même que les entreprises occidentales affluèrent sur la Chine pour l'efficacité et les faibles coûts de ses moyens de production et d'assemblage, elles découvrirent que les compétences indiennes en anglais, mathématiques et ingénierie étaient idéales pour gérer les back offices, fournir des composants et offrir des services, depuis les centres d'appels aux centres de recherche. Les connexions à fibre optique, peu onéreuses et traversant les océans, ouvrirent de nouvelles autoroutes pour le commerce des services.

Bien que l'Inde soit loin derrière la Chine, elle est l'une des économies à la plus forte croissance et la douzième économie mondiale. Sa croissance régulière a fait exploser ses coffres et a donné l'occasion aux compagnies riches d'aller chasser les talents à l'étranger - pour un total de 100 milliards de dollars d'investissements indiens à l'étranger simplement en quatre ans durant la dernière décennie. Alors qu'elle retrouve ses capacités industrielles, l'avantage démocratique de l'Inde, avec une population jeune (alors que la population chinoise grisonnante commence à prendre sa retraite) pourrait aider l'Inde à devenir une autre usine du monde.

Il ne s'agit pas encore d'un terme à la mode, pas plus qu'il est devenu familier, mais, bientôt, la mondialisation pourrait être appelée l'asiatisation.

DEVOIRS

Vocabulaire

- 1) Un détracteur - клеветник
- 2) Audacieux - смелый, новый, оригинальный, рискованный
- 3) Un fil – ход, течение
- 4) Une éclipse – затмение, период ослабления, упадка
- 5) Une omniprésence - вездесущность
- 6) Un créancier – кредитор, заимодавец
- 7) Une joaillerie – ювелирные изделия
- 8) Eblouir – ослеплять; помрачать зрение, восхищать, покорять
- 9) Ultérieurement – затем, после, в дальнейшем; сверх того
- 10) Un entrepôt – склад, пакгауз, амбар, кладовая; погрузочная площадка
- 11) Moults – очень много
- 12) Onéreux – сопряженный с расходами, дорогостоящий, обременительный, тягостный; кабальный

- 13) Une babiole – детская игрушка
- 14) Une fourrure – мех
- 15) Un lingot – брусок
- 16) Briser – разбивать, ломать, сломить, прервать
- 17) grisonnant- седеющий

Répondez aux questions :

- 1) Est-ce que la mondialisation est le synonyme d'américanisation ?
- 2) L' américanisation, c'est quoi ?
- 3) Qui sont les nouveaux champions de la mondialisation ?
- 4) Est-ce que la Chine et l'Inde étaient les pays développés au Moyen Age ?
- 5) Le retour de l'Asie quand a-t-il commencé ?
- 6) Peut-on nommer l'économie de la Chine comme économie idéale ? Y a-t-il quelques problèmes ou crises au sein du pays ?
- 7) Est-ce que l'asiatisation est plus favorable pour la Russie ? Pourquoi ?

Donnez les définitions :

- 1) Américanisation
- 2) Asiatisation
- 3) produit intérieur brut
- 4) «usine de monde»

Discutez en groupes des sujets suivants :

- 1) Comparez la définition de la mondialisation de Nayan Chanda avec d'autres définitions que vous connaissez.
- 2) Pourquoi appelle-t-on la mondialisation l' américanisation ?
- 3) Quels obstacles empêchaient le développement en Chine et en Inde ?
- 4) Pourquoi appelle-t-on la Chine «l'usine de monde» ?
- 5) Quels changements la Chine porte pour les marchés pétroliers et gaziers ?
- 6) Comment la Chine diffuse-t-elle sa culture et sa langue dans le monde ?
- 7) Dans quels domaines l'Inde et la Chine peuvent-elles rivaliser avec l'Europe, les Etats-Unis et la Russie ?

Développez les sujets :

- 1) La Chine – usine de monde
- 2) Le rôle de l'Inde dans la mondialisation
- 3) Américanisation vs Asiatisation

LA CULTURE FRANÇAISE DANS L'ESPACE MONDIALISÉ

Alain Lombard

(Directeur régional des affaires culturelles, ministère de la Culture et de la Communication)

Le modèle culturel français présente des spécificités en dissonance avec le contexte mondial. Alain Lombard explique qu'elles méritent d'être défendues nonobstant quelques adaptations. Il rappelle aussi que si la France a œuvré pour que la culture ne relève pas des règles propres à la libéralisation des échanges et que la diversité continue de caractériser ses expressions, cela ne signifie nullement un repliement sur lui-même de l'Hexagone. Dans tous les domaines - cinéma, livres, spectacles, expositions... -, la France manifeste une large ouverture aux autres cultures et ses productions sont très présentes dans les pays étrangers. En dépit de certaines faiblesses et de coupes budgétaires concernant son réseau extérieur, la capacité de la France à affirmer sa culture dans l'espace mondialisé demeure très réelle.

La culture française s'est-elle dissoute dans l'espace mondialisé? Une sourde angoisse domine la perception qu'on peut avoir en France de l'influence de la mondialisation sur la situation de la culture dans notre pays. L'importance que la France semble attacher à la reconnaissance de son patrimoine, y compris dans le domaine de la gastronomie, au titre du patrimoine mondial, peut être vue comme un signe de cette angoisse «La culture française est morte», «la France n'est plus une grande puissance culturelle»... Qu'ils émanent d'un journaliste américain (en couverture du magazine Time en décembre 2007) ou d'un observateur français, ces constats semblent sans appel, et la mondialisation apparaît vite comme la première explication de ce déclin annoncé. Les outrances de ces constats sont pourtant évidentes. Mais il n'en reste pas moins vrai que l'espèce de suprématie culturelle dont a pu jouir notre pays pendant des décennies dans de nombreux domaines n'est plus qu'un assez lointain souvenir, et que la culture française présente un grand nombre de fragilités face au nouveau contexte mondialisé.

Les spécificités du modèle culturel français

Nombre des caractéristiques du modèle culturel français peuvent désormais apparaître en effet comme autant de faiblesses.

- L'importance donnée à la langue française comme vecteur de la culture française devient un handicap quand l'anglais s'impose comme langue de communication universelle.
- L'importance donnée au patrimoine peut freiner le développement d'une culture créative.
- La considération dont jouit la haute culture et le dédain dont pâtit la culture de masse ne sont pas en phase avec le développement universel de la culture de l'entertainment.
- L'intérêt porté aux contenus au détriment des techniques peut être en décalage avec la place prise par ces dernières du fait de la révolution numérique.

- Le fort soutien public dont bénéficie la culture en France et la forte concentration jusqu'à une date récente de la vie culturelle à Paris risquent de la faire apparaître comme une culture étatisée et centralisée alors que la priorité est donnée au libre épanouissement des initiatives décentralisées et au jeu des marchés.
- Les nombreuses réglementations, sur le droit d'auteur ou sur le prix unique du livre par exemple, peuvent sembler inadaptées au nouveau contexte.
- La nette séparation entre le monde de la culture et celui de l'éducation, enfin, peut ne plus sembler de saison.

Ces spécificités ne méritent pas nécessairement d'être abandonnées pour autant. Des inflexions sont envisageables sans remises en cause radicales.

- Une plus grande ouverture aux langues étrangères ne saurait conduire à une capitulation devant le tout-anglais que certains n'hésitent pourtant pas à proposer.
- Il y a bien longtemps que le patrimoine et la création ont appris à tisser des liens étroits.
- Une plus grande attention aux cultures populaires, ainsi qu'aux industries culturelles, n'exclut pas le maintien d'une priorité pour les formes culturelles exigeantes.
- Les techniques peuvent mieux être prises en compte sans négliger les contenus.
- La diversification des modes de financement de la culture et les progrès de la décentralisation culturelle ne doivent pas nécessairement intervenir au prix d'un désengagement de l'État.
- La nouvelle donne numérique reste compatible avec la protection du droit des auteurs et une loi sur le prix unique du livre numérique a été votée.
- La spécificité de la culture peut être préservée tout en multipliant les efforts en faveur de l'éducation culturelle et artistique et en rapprochant la culture et l'université.

De la spécificité culturelle à la diversité culturelle

La préservation du modèle culturel français peut justifier l'intervention de mesures défensives, destinées à éviter le déferlement du rouleau compresseur de la mondialisation. C'est ainsi qu'est née, à partir du secteur audiovisuel où il a été nécessaire de réagir contre les déséquilibres croissants nés de la libéralisation des échanges, la notion d'exception culturelle. L'exception culturelle vise à affranchir la culture (biens, services, investissements, etc.) de la libéralisation des échanges promue par les négociations commerciales internationales depuis la Seconde Guerre mondiale et en particulier à partir des années 1980. Elle consiste à reconnaître que la spécificité du secteur culturel justifie qu'on ne lui applique pas les mêmes règles qu'aux autres domaines. Affirmée en 1993, puis en 1999, elle est clairement revendiquée par l'Union Européenne et n'a plus été remise en cause depuis. Les traités actuels indiquent même que tout changement dans ce domaine ne pourrait intervenir qu'à l'unanimité des États membres. L'exception culturelle préserve ainsi la capacité des États et de l'Union à définir et à développer des politiques culturelles et audiovisuelles.

Mais pour dépasser ce cadre défensif, une nouvelle notion a pris le pas sur la précédente, celle de diversité culturelle. Après avoir mené le combat en faveur de

l'exception culturelle, la France a animé une nouvelle croisade en faveur de la reconnaissance de l'importance de la diversité culturelle, qui a abouti à la Convention sur la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles adoptée en octobre 2005 par l'Unesco. Là encore est affirmé le droit souverain des États de mettre en œuvre les politiques qu'ils jugent appropriées pour la sauvegarde de la diversité culturelle. La notion de diversité culturelle n'est pourtant pas sans ambiguïté; on a pu dénoncer son caractère incantatoire, et rappeler qu'elle devrait aussi pouvoir être promue à l'intérieur même de la société française.

Une large ouverture de la France aux autres cultures

Toutefois une analyse objective de la situation montre que si la culture française a su résister sur son marché intérieur, la scène culturelle française n'en demeure pas moins l'une des plus ouvertes qui soient. La culture française a toujours été accueillante aux autres cultures. André Malraux affirmait en 1936 que «ce que l'Occident appelle culture, c'est avant tout depuis cinq cents ans la possibilité de confrontation». Des crispations ont pu cependant se produire en période troublée. Les anathèmes jetés contre les influences étrangères dans l'art entre les deux guerres sont restés tristement célèbres. L'angoisse issue de la mondialisation aurait-elle conduit la culture française à se replier sur elle-même et à restreindre son ouverture aux autres ? Certains quotas ont été institués en effet pour limiter la diffusion des productions étrangères, seulement dans des situations très particulières par de très forts déséquilibres, dans les domaines de la radio (obligation de diffusion de 40 % d'expression française) et de la télévision (obligation de diffusion de 40 % d'œuvres d'expression originale française). D'autres limitations de portée encore plus restreinte concernent le libre-établissement (obligation d'une licence pour les entrepreneurs de spectacles, limitation de la participation étrangère dans le capital des organismes de radiodiffusion et des sociétés d'édition). Mais, contrairement à une caricature qui est quelquefois répandue outre-Atlantique, ces mesures protectionnistes sont en fait très limitées, et ne concernent par exemple nullement la diffusion des films en salles, qui n'est soumise à aucun quota. La question de la limitation des visas aux artistes étrangers est quant à elle une vraie question mais qui dépasse largement le cadre culturel.

Les pouvoirs publics ont, à l'inverse, mis en œuvre depuis de nombreuses années, en particulier à partir des années 1980, divers dispositifs destinés à faciliter l'accès des cultures étrangères, notamment leurs expressions les plus fragiles et les moins répandues, à la scène culturelle française, contribuant incontestablement à sa très grande ouverture. La plupart de ces dispositifs sont sectoriels, mais d'autres concernent toutes les disciplines, comme les saisons culturelles étrangères en France, qui mettent chaque année, depuis le milieu des années 1980, une culture à l'honneur et lui ouvrent les portes d'un très grand nombre d'institutions culturelles françaises à Paris comme en régions. Ces saisons culturelles étrangères comportent le plus souvent un volet retour, qui permet à la culture française de se présenter à son tour dans le pays partenaire.

Cinéma et programmes audiovisuels

Le cinéma et les programmes audiovisuels sont sans doute les domaines où l'ouverture aux cultures étrangères est la plus importante. Seule en Europe, la France conserve une part significative de son marché pour les productions nationales : la part de marché du film français atteint 39 % en 2011. La part de marché du cinéma américain est plus importante, mais des dispositifs ont été mis en place pour soutenir la production et les œuvres issues d'autres cultures, et la part de marché des films non français non américains dans l'Hexagone s'élève à 17 % en 2010, soit 35 millions d'entrées. En 2012 un nouveau dispositif baptisé Aide aux cinémas du monde, financé par le Centre national du cinéma (CNC) et le ministère des Affaires étrangères, relayant le Fonds Sud cinéma créé en 1984, va intervenir sur une plus large échelle encore pour soutenir les auteurs et les créateurs dans les pays où il est encore difficile de faire des films pour des raisons économiques ou politiques.

Livres, spectacles et expositions

Dans le domaine de l'édition, c'est le Centre national des lettres (CNL) qui a mis en place une série de dispositifs destinés à favoriser la traduction d'œuvres étrangères. La part des traductions atteint 14 % de la production commercialisée en France. Les droits de plus de 1 400 titres sont acquis chaque année par des éditeurs français.

Une étude de l'Office national de diffusion artistique (ONDA) est venue confirmer en 2011 l'impression que l'on pouvait avoir de l'ouverture croissante de nos scènes de spectacle aux productions d'origine étrangère. La proportion de spectacles étrangers diffusés en France a régulièrement augmenté au cours de la décennie 2000-2010 pour passer de 3 % à 8 %. Ce taux dépasse même les 20 % dans les théâtres nationaux et les scènes nationales.

Dans les galeries et les musées d'art contemporain français, les artistes américains, allemands et britanniques bénéficient d'une présence à la hauteur de leur place dans le marché de l'art contemporain, mais les scènes artistiques périphériques sont de plus en plus présentes également, depuis la magistrale exposition consacrée au Centre Pompidou aux « Magiciens de la terre » en 1989 — elle rassemblait des œuvres de cent artistes contemporains appartenant aussi bien au monde occidental que non occidental — jusqu'aux récentes séries d'expositions sur les artistes de la Chine, de l'Inde ou du Moyen-Orient, tandis que le musée du quai Branly présente, avec un succès considérable depuis son ouverture en 2006, ce que l'on a pu appeler les arts premiers.

La culture française a évolué vers une plus grande hybridation, avec une multiplication des métissages. L'apport de la francophonie ne doit pas être négligé. Les identités nationales sont partout dans le monde moins stables et moins homogènes. Les initiatives locales se sont multipliées, tandis que le contexte européen et les influences américaines se renforçaient. Mais le maintien de différences nationales est patent. Après avoir évoqué la large ouverture de la culture française aux cultures étrangères, il est légitime d'évoquer la non moins réelle présence de la culture fran-

çaise à l'étranger, qui semble témoigner d'un «désir de France» qui n'est pas qu'un fantasme.

Une réelle reconnaissance de la culture française à l'étranger

Certains secteurs ont fait l'objet d'une médiatisation qui a rendu les succès français indiscutables : c'est le cas notamment de l'architecture, avec les stars mondiales que sont Jean Nouvel, Dominique Perrault, ou Christian de Portzamparc (et tant d'autres comme le montrent les informations publiées par l'association des Architectes français à l'exportation [APEX] soulignant que plusieurs centaines de cabinets français d'architectes travaillent actuellement en Chine), et de la musique électronique, avec la French Touch qui se renouvelle avec un succès constant. Le projet du Louvre à Abu Dhabi montre de son côté le prestige dont peut jouir à l'étranger un établissement comme ce musée, le premier au monde par le nombre de ses visiteurs.

Cinéma et livres

Mais même dans le domaine du cinéma les résultats à l'exportation sont loin d'être négligeables. Les recettes d'exportation des films français représentent, selon le CNC, 172 M€ en 2010, en constante augmentation depuis 2003. Les films français, qui ont réalisé 73 millions d'entrées en France en 2010 en ont réalisé près de 59 millions à l'étranger cette même année. Certaines années, comme en 2005, ils ont même réalisé plus d'entrées à l'étranger qu'en France. Cela dément l'idée trop répandue d'un cinéma soutenu à bout de bras par les pouvoirs publics mais n'ayant aucune audience hors de nos frontières. Le pays où les recettes à l'exportation des films français sont les plus importantes est d'ailleurs les États-Unis, même si leur part de marché n'y dépasse pas 2 %.

Le livre et les auteurs français sont aussi largement présents à l'étranger. Aucun auteur contemporain n'a certes aujourd'hui l'aura que pouvaient avoir Victor Hugo ou Jean-Paul Sartre, mais près du quart du chiffre d'affaires de l'édition française est issu de l'exportation (exportations et cessions de droit). Les exportations de livres français ont dépassé 550 M€ en 2009 (données CNL, hors DOM-TOM et hors feuillets [parties de livres, travaux d'impression]), et plus de 8 000 titres ont fait l'objet de cessions de droits à l'étranger, en augmentation régulière depuis plusieurs années. Comme il est naturel, les pays francophones dominent largement le marché de l'exportation de livres français ; la Belgique occupe la première place avec 30 % du marché, suivie par la Suisse et le Canada. La situation dans les pays anglophones est beaucoup moins favorable. Mais environ 10 % des livres traduits dans le monde le sont à partir du français, qui reste une langue centrale malgré la domination croissante de l'anglais. La langue française n'a bien sûr plus le statut international dont elle a pu jouir dans le passé. Mais elle reste l'une des seules langues à être parlée sur les cinq continents, et son nombre de locuteurs dans le monde s'accroît régulièrement du fait du dynamisme démographique des pays francophones.

L'Organisation Internationale de la Francophonie

Fondée en 1970 l'Organisation internationale de la francophonie (OIF) regroupe 75 États (56 membres, observateurs, 2 pays associés). Elle entend défendre et renfor-

cer l'utilisation du français dans la monde, langue parlée par quelque 220 millions de personnes réparties sur les cinq continents.

Le but de cette organisation n'est pas seulement d'ordre linguistique - le français au demeurant est bien évidemment très loin d'être la langue officielle ni la plus usitée dans chacun des États membres et on observe que l'Algérie, pays où la présence du français est forte, n'est pas membre de l'OIF.

Ses autres missions consistent à promouvoir la paix, la démocratie et les droits de l'homme, à appuyer l'éducation, la formation, la recherche, à développer «le dialogue des cultures et des civilisations».

Son organisation institutionnelle repose notamment sur une Conférence des chefs d'état et de gouvernement (elle se réunit tous les deux ans), un Conseil permanent, des conférences ministérielles, une assemblée parlementaire. Elle est dirigée par un secrétaire général dont le mandat renouvelable est de quatre ans qui est élu lors de la Conférence des chefs d'État et de gouvernement.

Quatre grands opérateurs œuvrent au service de la francophonie :

- la chaîne internationale de télévision, TV5 Monde, l'un des trois plus grands réseaux de télévision du monde ;
- l'Agence universitaire de la francophonie (AUF) rassemblant tous les établissements d'enseignement supérieur et de recherche francophones ;
- une Université chargée de former et de perfectionner des cadres africains (l'université Léopold Sédar Senghor d'Alexandrie créée en 1989) ;
- l'Association internationale des maires francophones (AIMF), réseau des élus locaux de 48 pays où le français est la langue officielle, la langue de communication ou une langue largement utilisée.

Spectacles et arts plastiques

L'étude de l'ONDA précitée contredit quant à elle l'idée reçue d'un très fort déséquilibre entre l'importation et l'exportation des spectacles. Elle évalue à environ 300 le nombre de spectacles exportés chaque année, pour plus de 2 000 représentations, soit un nombre légèrement supérieur à celui des spectacles importés et de leurs représentations. Le dynamisme des compagnies chorégraphiques françaises à l'étranger est particulièrement frappant (Angelin Preljocaj, Mourad Merzouki, etc.), de même que celui de compagnies comme le Royal de luxe ou le groupe F.

Demeure le cas des arts plastiques, sur lequel se focalisent beaucoup d'analystes. Quel que soit l'indicateur retenu, il est indéniable que depuis cette date symbolique de 1964 où Robert Rauschenberg a été le premier Américain à obtenir le grand prix de la Biennale de Venise, l'art français ne bénéficie plus de la suprématie qui a été la sienne autrefois, et la France doit se contenter depuis quelques années d'une quatrième ou cinquième place dans la compétition internationale de l'art contemporain. La situation s'est cependant plutôt stabilisée au cours de ces dernières années. Une prise de conscience s'est faite sur la nécessité de montrer davantage nos artistes en France avant de les exporter à l'étranger, et de mieux se mobiliser pour parvenir à une meilleure reconnaissance des artistes français sur la scène internationale.

Une nécessaire mobilisation

Ainsi, la France est loin d'être exclue des échanges culturels internationaux, et sa présence y est plus équilibrée qu'on ne le croit quelquefois. Selon Eurostat, elle a exporté pour 2,3 milliards d'euros de biens culturels en 2009, contre 2 milliards d'importations, soit un solde positif de 300 M€ (nettement moindre que celui des États-Unis, de l'Allemagne ou du Royaume-Uni, mais nettement supérieur à celui de la plupart des autres pays européens qui présentent un solde négatif ou à peine positif ; ces statistiques sont par ailleurs très partielles). De nombreux signes sont cependant préoccupants comme le fait que les oeuvres et objets d'art soient le principal secteur excédentaire alors domaines. Au niveau de la vitalité créatrice de notre pays et de sa capacité à mieux promouvoir sa culture à l'étranger, une mobilisation s'avère nécessaire pour que la culture française profite pleinement de la mondialisation.

La compétition internationale est réelle de nos partenaires ont mis en place une stratégie ambitieuse au titre de la diplomatie d'influence ou «soft power». Les États-Unis, désireux de repartir sur de nouvelles bases après le traumatisme du 11 Septembre, le Royaume-Uni, doté du British Council et de la BBC et décidé à promouvoir la «Cool Britain», l'Espagne, qui a considérablement développé ces dernières années le réseau des instituts Cervantès, le Japon et même la Chine, nouveaux venus dans ce domaine, se sont doté de moyens importants pour mieux promouvoir leur culture et améliorer leur image à l'étranger.

La France disposait à cet égard d'une longueur d'avance, avec l'ancienneté et l'importance de son réseau culturel, avec sa chaîne unique d'établissements d'enseignement et avec ses moyens significatifs dédiés à l'audiovisuel extérieur. Chacune de ces trois brandes a connu ces dernières années des temps difficiles. Alors même qu'en 2008 le Livre blanc sur l'action extérieure de la France reconnaissait solennellement l'importance du «soft power» dans ses différentes composantes, les réductions budgétaires se sont multipliées. Le réseau culturel français à l'étranger a dû se mobiliser pour accroître significativement ses recettes propres mais il se trouve à nouveau dans une situation de crise que dénonçait déjà un rapport parlementaire en 2001.

Un nouvel opérateur de l'action culturelle extérieure française, l'Institut français, est né en 2010 succédant avec des missions élargies à l'association Culturesfrance. Une expérimentation est menée lui confier la gestion d'une partie du réseau français à l'étranger. Le ministère des Affaires étrangères en exerce désormais seul la tutelle, au risque craindre une instrumentalisation excessive du culturel par le diplomatique. Le budget dont dispose l'Institut français atteint 62 M€ en 2012, le ministère dispose de 720 M€ pour son action culturelle extérieure (dont 420 M€ pour l'enseignement français à l'étranger, non compris 315 M€ pour l'audiovisuel extérieur).

Mais tous les efforts ne sauraient reposer sur les seuls dispositifs mis en place par le ministère des Affaires étrangères, dont on a d'ailleurs pu contester le rôle dans ce domaine. Les acteurs de l'action culturelle extérieure se sont diversifiés. Des organismes comme Unifrance films, le Bureau international de l'édition française, ou le

Bureau export de la musique française complètent les efforts des professionnels, encouragés par les pouvoirs publics. L'action internationale des grands établissements publics culturels s'est considérablement développée. De nombreuses collectivités territoriales soutiennent les échanges culturels s'est considérablement développée. De nombreuses collectivités territoriales soutiennent les échanges culturels internationaux. L'Union européenne de son côté les soutient également, de façon croissante, même si on peut regretter qu'elle ne joue pas un rôle plus actif dans ce domaine. Ces différents dispositifs ne peuvent qu'accompagner l'action des opérateurs culturels sur lesquels repose la responsabilité essentielle. Une culture vivante, des créateurs attractifs sont à la base de tout. Des grands groupes comme Vivendi, Lagardère ou Canal ont un rôle essentiel.

La France va-t-elle perdre la bataille du «soft power», et plus globalement l'Europe, vieillissante et peu ouverte à la culture «mainstream», avec elle ? On aurait certes pu espérer une mobilisation plus forte des pouvoirs publics pour l'action culturelle extérieure, avec une réforme plus ambitieuse de ses dispositifs, et une attention plus soutenue, en France comme au niveau européen, aux industries culturelles. Mais le consensus dont bénéficie la politique culturelle en France, seul pays à maintenir voire envisager d'accroître son effort dans ce domaine en ces temps de crise, la qualité et la diversité de son patrimoine et de ses créateurs, l'importance qu'elle a su donner au virage numérique, sont autant d'éléments positifs permettant de penser que la culture française devrait pouvoir continuer à s'adapter à l'espace mondialisé.

Bibliographie :

- 1) Benhamou F. (2010), «Industries culturelles, mondialisation et marchés nationaux», in Poirrier P., Politiques et pratiques de la culture, Paris, La Documentation française, p. 207-214
- 2) Chaubet F. et Martin L. (2011), Histoire des relations culturelles dans le monde contemporaine, Paris, Armand Colin.
- 3) Kristeva-Joyaux J. (2009), Le message culturel de la France et la vocation interculturelle de la francophonie, Paris, Conseil économique, social et environnemental.
- 4) Lombard A. (2003), Politique culturelle internationale. Le modèle français face à la mondialisation, Arles, Actes Sud, coll. «Internationale de l'imaginaire»
- 5) Martel F.(2010), *Mainstream*, enquête sur une culture qui plaît à tout le monde, Paris, Flammarion

DEVOIRS

Vocabulaire

- 1) Nonobstant - несмотря на..., невзирая на...
- 2) dissoudre - распускать, расформировывать
- 3) Sourd – глухой
- 4) Une angoisse – тоска, ужас, тревога; страх

- 5) Une outrance – крайность, преувеличение; перегиб
- 6) Jouir – пользоваться; обладать, иметь
- 7) Un dédain – пренебрежение, презрение
- 8) Pâtir – страдать
- 9) Un deferlement – приступ, волна
- 10) Une croisade - крестовый поход
- 11) Une crispation – жест нетерпения; раздраженность
- 12) Un métissage - смешение

Répondez aux questions :

- 1) Est-ce que la France est ouverte aux autres cultures ? Quels sont les avantages et les désavantages de cette politique ?
- 2) La culture française s'est-elle dissoute dans l'espace mondialisé ?
- 3) Est-ce que la culture française est morte ?
- 4) Quelles sont les caractéristiques du modèle culturel français ?
- 5) Est-ce qu'il y a une nette séparation entre le monde de la culture et celui de l'éducation en France ?
- 6) Quelles mesures défensives ont été prises pour préserver l'influence de la langue française dans le monde ?
- 7) L'exception culturelle, c'est quoi ?
- 8) Est-ce que la culture française est populaire à l'étranger ?
- 9) Est-ce que les livres français sont populaires à l'étranger ?
- 10) Quels sont les buts de l'OIF ?

Donnez les définitions :

- 1) L'Hexagone
- 2) La gastronomie
- 3) La haute culture
- 4) La culture de masse
- 5) La culture de l'entertainment
- 6) La culture étatisée
- 7) La culture populaire
- 8) Soft power

Discutez en groupes des sujets suivants :

- 1) Est-ce que la France est capable d'affirmer sa culture dans l'espace mondialisé ?
- 2) Est-ce que la France est une grande puissance culturelle ?
- 3) Quel rôle la langue française joue dans la culture française ?

- 4) Quelles mesures défensives ont été prises pour préserver le modèle culturel français ?
- 5) Quels quotas ont été institués en effet pour limiter la diffusion des productions étrangères en France ?
- 6) Est-ce que les films français sont populaires à l'étranger ?
- 7) Est-ce que la France utilise les mécanismes de Soft Power dans le domaine de la culture ?

Développez les sujets :

- 1) L'ouverture de la France aux autres cultures : les avantages et les désavantages
- 2) Le déclin de la culture française au nouveau contexte mondialisé
- 3) Les spécificités du modèle culturel français
- 4) L'exception culturelle vs diversité culturelle
- 5) L'Organisation internationale de la francophonie